



Bulletin municipal – 2nd semestre 2022

Chastel-Nouvel

AU SOMMAIRE

Édito (p.2)

Recensement 2023 (p.3)

Broyeur en action (p.3)

Du nouveau chez les agents communaux (p.4)

Des idées lumineuses (p.4)

Programme voirie 2022 (p.5)

Travaux en régie (p.5)

RD 806 : les travaux sont terminés (p.6)

Les actions du CCAS (p.7)

Création du réseau d'eau potable à Coulagnet (p.7)

Comment ne pas se perdre ? (p.8)

Lotissement Chon-Gron (p.8)

Encore et toujours : incivilités (p.8)

Nos écoles (p.9)

Rétrospective sur la saison culturelle 2022 (p.10)

Zoom sur la remédiation cognitive par la musique (p.11)

Mémoire et légendes (p.11)

Mairie - Rue Principale - 48000 CHASTEL-NOUVEL

☎ 04 66 49 04 33

✉ mairie.chastel-nouvel@wanadoo.fr

🌐 www.chastel-nouvel.fr

Mesdames, Messieurs,

En cette fin d'année, j'ai le plaisir de vous adresser ce bulletin municipal élaboré par la commission communication que je remercie.

Depuis plusieurs mois, la commune s'est engagée dans le projet d'aménagement de la traversée du bourg qui a pour objectif l'amélioration de la sécurité des habitants de la commune ainsi que des usagers de la route départementale 806. Les travaux sont à ce jour sur le point d'être finalisés. Il aura fallu un peu plus d'un an pour voir le résultat définitif qui donne pleinement satisfaction. La vitesse des véhicules est désormais raisonnable et les cheminements piétons permettent à tous une mobilité en toute sécurité. Je remercie les partenaires financiers que sont l'État, la Région Occitanie, le Département de la Lozère et le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement pour leur soutien indispensable à cette réalisation. Je remercie également les diverses entreprises et bureau d'étude qui sont intervenus sur ce chantier pour la qualité de leur travail et le respect des délais d'exécution.

L'équipe municipale continue assidûment son travail. Ainsi, en 2023, nous allons commencer un nouveau projet ambitieux pour notre commune. Après deux ans d'études diverses, le projet de création d'un réseau d'eau potable sur le hameau de Coulagnet devrait débuter. Cet aménagement a pour objectif d'alimenter en eau l'ensemble des habitants du hameau avec un débit suffisant sur toute l'année et de garantir aussi une pression normale.

Il est difficile d'aborder le sujet de l'eau sans évoquer la pénurie alarmante que nous subissons depuis plusieurs mois. Dans ce contexte, notre commune n'est pas épargnée, nous n'avons pas retrouvé notre autonomie sur nos propres ressources depuis le printemps 2021. Sans la connexion avec l'usine de traitement d'eau d'Alteyrac qui fournit la ville de Mende, nous ne pourrions pas subvenir à nos besoins. J'en appelle au civisme de tous pour réduire au maximum notre consommation d'eau potable par des gestes quotidiens responsables.

Dans un contexte international tendu, notamment en matière énergétique, le budget communal est forcément impacté. En effet, les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire sur le prix de l'énergie. Aussi, afin de réduire nos achats d'énergie et de relocaliser une partie de la production d'électricité pour être plus autonome, une étude en collaboration avec le SDEE est actuellement menée pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur un édifice communal. L'énergie ainsi produite serait distribuée sur l'ensemble des bâtiments communaux en autoconsommation collective.

La volonté de la municipalité est de préserver l'âme rurale de notre commune afin de maintenir son attractivité. Les deux lotissements communaux actuellement en cours de réalisation permettront d'accueillir de nouveaux arrivants dans un cadre agréable et aménagé. Depuis plusieurs années, la démographie de notre commune ne cesse d'augmenter, prouvant le dynamisme de notre village. À ce sujet, je vous informe que notre commune est éligible au recensement de la population qui aura lieu en début d'année prochaine. Je vous demanderais de réserver votre meilleur accueil aux agents recenseurs.

Je tiens à remercier les associations chastelloises, les commissions municipales et le CCAS qui, tout au long de l'année, ont animé notre communauté au rythme de leurs manifestations. Je vous invite plus que jamais à faire vivre nos associations et pourquoi ne pas envisager le bénévolat dans l'une d'entre elles. J'en profite pour exprimer ma reconnaissance à nos agents communaux qui par leur dévouement, leur compétence et leur professionnalisme nous apportent un service de qualité.

En cette période de festivités, je vous présente pour 2023, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, réussite, santé... pour vous, vos familles et les personnes qui vous sont proches.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Très cordialement,

Didier BRUNEL

720 ; 767 et 882... Ce sont les chiffres des différents recensements qui ont eu lieu pour le Chastel-Nouvel en 2007 ; 2012 et 2017. Comme pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, l'enquête de recensement de la population chastelloise a lieu une fois tous les cinq ans. En 2023, une nouvelle campagne en partenariat avec l'INSEE va avoir lieu en janvier et février. Celle-ci, initialement prévue en 2022 a été décalée du fait de la crise sanitaire.



Le recensement ? Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Pour qui ?

Tous les habitants sont concernés quel que soit leur type d'habitation et leur statut. Le recensement fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Pourquoi ?

Le recensement sert à produire des chiffres de référence pour l'application des lois et règlements : participation de l'État au budget de la commune, nombre d'élus au conseil municipal, détermination du mode de scrutin pour les élections municipales, nombre de commerces réglementés... Plus de 350 dispositions législatives et réglementaires s'appuient sur les chiffres de la population.

Il permet aussi de prendre des décisions adaptées pour la collectivité, de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, il sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les réseaux de transports à développer, à guider les choix en matière de construction de logements...

Le recensement est un outil pour les entreprises et les associations qui leur permet de connaître leur marché, leur public cible et leurs besoins.

Comment ?

Le recensement est un acte simple, un geste civique utile à tous !

Vous recevrez un courrier de la mairie entre le 5 et le 13 janvier 2023. Dès le 19 janvier, une des agentes en charge du recensement, Claudette BONNAL ou Milène SCELLIER, vous déposera dans votre boîte aux lettres une notice vous expliquant comment vous faire recenser sur internet. Sans réponse de votre part sous trois jours, elles se présenteront à votre domicile pour vous aider à réaliser cette démarche. Si vous n'avez pas la possibilité de le faire en ligne, des documents papiers vous seront remis et un rendez-vous sera pris pour les récupérer.

Et la protection des données dans tout ça ? Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

BROYEUR EN ACTION

Lors du précédent bulletin municipal, nous vous avons informé de la mise à disposition, ponctuelle, du broyeur de végétaux de la Communauté de Communes Randon-Margeride. Le 22 septembre a eu lieu la première journée de broyage. Fort de son succès, l'emplacement pour déposer vos branchages a été agrandi. N'hésitez pas à vous servir en broyat.



DU NOUVEAU CHEZ LES AGENTS COMMUNAUX

Les projets professionnels évoluent, certains agents prennent de nouveaux chemins.

Kelly PEREIRA a décidé de s'orienter vers un nouveau métier. Nous avons donc accueilli à la rentrée de septembre Florine JUST qui occupe les fonctions d'ATSEM à L'Écoline. Elle a intégré l'équipe en place constituée d'Anne-Marie ANDRÉ, de Cathy MARTINS et de Mélanie MAIMONE (à La Farandole).



Milène SCELLIER

Au secrétariat, Milène SCELLIER a rejoint Claudette BONNAL depuis le mois de juin. Toute jeune diplômée de la licence MACT (Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales). Elle a en charge principalement la partie comptable. Nous continuons de bénéficier de l'appui d'Aymeric PERONA, mis à disposition par le centre de gestion.

Avec pour volonté de répondre, du mieux possible, à la sécurité des administrés, les neuf agents communaux ont bénéficié le 14 septembre de la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Cette formation, dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Lozère, permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'actions d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

DES IDÉES LUMINEUSES

De nouvelles décorations de village

Les enfants des écoles et de la MAM ont pu participer, cette année également, en mettant la main à la pâte pour les décorations de Noël de la commune.

Une équipe de conseillers municipaux a confectionné des pièces en bois brut représentant cerf, sapins, Père Noël, lutin, bonhomme de neige... de quoi créer un bel esprit de Noël. Une fois découpés, les motifs ont été déposés aux écoles et à la MAM afin de les embellir en laissant libre court à l'imagination des enfants.



Une idée originale qui a permis de créer une scène de Noël dans la traversée du village. Entouré des jeunes artistes, monsieur le Maire a inauguré la création vendredi 9 décembre. Un goûter partagé a clôturé ce moment festif.

Les agents communaux ont installé de nouvelles illuminations sur le cheminement de la RD806 en complément des décorations habituelles.

Soucieuse d'économiser l'énergie, la municipalité a décidé de diminuer cette année la période d'illumination.

Retour en images sur les réalisations inscrites dans le programme voirie 2022. Pour rappel, le montant total de ces travaux s'élève à 57 342.80 € HT, partiellement subventionné par le Département.



Lotissement Les Frênes :
Portion d'enrobé



Impasse Bellevue :
réalisation de l'enrobé



Chemin :
entre Asprettes et La
Brageresse



Rue du Château :
enrobé sur une partie de la rue



Trottoirs Rue
Principale :
enrobé
grenailé



Mairie :
Accès PMR

TRAVAUX EN RÉGIE



Chon-Gron : accès

LOTISSEMENT CHON GRON

Afin de permettre le bornage des parcelles ainsi que la viabilisation du lotissement Chon Gron, les employés communaux ont réalisé d'importants travaux pour créer le chemin d'ouverture donnant l'accès à ces terrains.

PLATE-FORME DE BROYAGE DES BRANCHES

L'aménagement du site de broyage des branches a été entièrement réalisé en régie. D'importants travaux de mise à niveau, délimitation des zones de stockage et installation de la signalisation ont permis de mettre ce site en service dès le mois de septembre.

ÉCLAIRAGE ÉCOLE PUBLIQUE

Dans une démarche de réduction de coût et pour répondre aux demandes de sobriété énergétique, il a été décidé de remplacer l'éclairage intérieur de L'Écoline par des luminaires à LED. Ces améliorations ont été effectuées par les agents cet automne.

CHEMIN DE BOUZÈDE

Le chemin allant d'Aspres au pont de Bouzède a été repris sur la partie la plus accidentée pour faciliter le passage de véhicules et l'exploitation forestière par les riverains.

Les employés communaux réalisent tout au long de l'année de nombreux travaux allant de l'entretien et la création des espaces verts, en passant par l'entretien des voiries, le fauchage (auquel s'est ajouté celui de la RD 806), la tonte du gazon, la coupe d'arbres, la pose de grilles de sécurité, l'entretien des logements et bâtiments communaux, la réfection du mobiliers et des équipements publics sans oublier la recherche et la réparation des fuites d'eau.



Chemin de Bouzède



RD 806 avant les travaux

L'aménagement de la RD 806 touche à sa fin. Pendant douze mois, l'entreprise Colas, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet AMAT, a redessiné notre bourg pour lui donner une traversée d'agglomération.



RD 806 pendant les travaux



Passerelle

Cette traversée est sécurisée par trois plateaux traversants et est équipée de tourne à gauche qui permettent de fluidifier la circulation et d'appréhender les différents carrefours en toute sécurité, grâce à une vitesse limitée à 50 km/h et ponctuellement abaissée à 30 Km/h.



Plateaux traversants



Passages piétons et trottoirs

La création de trottoirs et de passages piétons permet aux petits comme aux grands de rejoindre les différents points d'intérêts de la commune en toute quiétude. La passerelle sur le Rieucros du Remenou vient compléter ce cheminement.

La borne camping-car et les places de stationnement créées en face du multiservices apportent une attractivité supplémentaire à ce commerce, partie intégrante du village.

Les plantations réalisées à l'automne donnent une touche végétale rappelant l'esprit campagne de notre commune.



Borne camping-car

Nul doute, aujourd'hui que cette sécurisation de la RD 806 était nécessaire aussi bien pour nos déplacements motorisés que piétonniers et nous laisse entrevoir de belles balades.

C'est sur les pas de la danse Country, autour d'un excellent sauté de veau que le repas des aînés s'est déroulé le dimanche 27 novembre. La salle intergénérationnelle était bien remplie et comme chaque année ce fut un agréable moment de partage et de convivialité.

Ce repas est aussi l'occasion de consacrer un moment de respect et de souvenir aux personnes de la commune disparues dans l'année. Un moment fort qui nous rappelle combien il est important de se réunir.



L'apéritif a été préparé par notre boulanger local, Alexandre SERRE et l'équipe du Chastellois. Le traiteur du Roc de l'Aigle, Vincent CHAPTAL, situé à Brenoux a confectionné et servi le repas apprécié de tous. Une belle table aux nuances de vert était dressée. Chacun a pu repartir avec le traditionnel ballotin de chocolat de Jeff de Bruges. Ce repas annuel est offert par le CCAS de la commune où sont invités tous les administrés de plus de 65 ans ainsi que leur conjoint.

Chaque personne de 80 ans et plus a reçu cette année, le mois de son anniversaire, un lot de serviettes de bain et un paquet de croquants. Ces petites attentions apportées lors de visites permettent de partager des moments de convivialité et d'échanges très appréciés.

Suite à la belle réussite de l'année dernière, les membres du CCAS n'ont pas hésité, à nouveau, à programmer un spectacle de Noël pour les enfants. La même compagnie, « la compagnie Colline » viendra mercredi 21 décembre à 15h à la salle intergénérationnelle pour un spectacle de marionnettes nommé « Les lutins de Noël ».

« Chaque année, monsieur Léopold et les lutins quittent l'atelier du père Noël pour exposer les jouets qu'ils ont fabriqués durant l'année. Les jouets qui auront le plus de succès auprès des enfants iront dans la hotte du père Noël... »

Cette après-midi récréative se terminera par un goûter partagé.

Lors du dernier bulletin municipal, nous vous informions de la vente de bois de chauffage provenant des coupes de bois réalisées sur la commune. 49 stères ont été vendus au bénéfice du CCAS pour un montant de 1 960 euros. Cette action pourra être renouvelée.

CRÉATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE À COULAGNET

Le hameau de Coulagnet est alimenté en eau par une source privée et certaines habitations rencontrent des problèmes de pression ainsi qu'un manque de débit en période d'étiage. Cette situation nous impose d'entreprendre les études nécessaires et indispensables pour sélectionner le meilleur site de production et pour créer le réseau public de distribution d'eau potable.



Un dossier a été instruit et a reçu, après validation de la partie prélèvement de la source, un avis sanitaire favorable émis le 24 novembre 2022 par un hydrogéologue agréé par l'ARS, pour l'implantation d'un captage. Ces travaux sont subventionnés en partie par l'État dans le cadre de la DETR et par le Conseil Départemental de la Lozère.

COMMENT NE PAS SE PERDRE ?



Dans la continuité des actions d'adressage menées ces dernières années (mise en place des plaques de rues et numérotation des habitations), la municipalité a engagé une réflexion sur l'amélioration de la signalisation.

Des panneaux seront positionnés afin d'indiquer les directions ainsi que les entrées et sorties des hameaux.

Une signalisation d'intérêt local sera mise en place afin d'identifier et de matérialiser les cheminements vers l'ensemble des services mis à disposition de la population, tant pour les Chastellois que pour les visiteurs.



Ces aménagements seront réalisés au cours de l'année à venir.

LOTISSEMENT CHON-GRON

La commune du Chastel-Nouvel vient de terminer la première tranche de viabilisation du lotissement situé sur les hauteurs du village. Cela permet à la collectivité de finaliser les ventes des lots. Le terrain est vendu au prix de 85 euros TTC le m², il a été fixé par le conseil municipal par délibération du 21 octobre 2021.



Les trois parcelles ont été attribuées selon l'ordre de confirmation de réservation. Ce projet répond à une demande croissante d'installation sur la commune.



Après délibération du 3 novembre 2022, le conseil municipal, a attribué les différents lots :

lot n°1 : Mme FABRE Emma / Mr SAVAJOLS Adrien

lot n°2 : Mr GERVAIS Florian

lot n°3 : Mme TEIXEIRA SOUTO Daniela / Mr LOPEZ Fabio

ENCORE ET TOUJOURS : INCIVILITÉS

Depuis le début de l'été 2022, saletés et détériorations polluent la vie de façon récurrente de plusieurs habitants de la vieille route sud.

À de nombreuses reprises, il a été fait constat de dégradations sur un grand nombre de boîtes aux lettres et de pots de fleurs déplacés ou cassés. De plus, des bouteilles ou canettes vides sont retrouvées aux alentours de ces habitations.

Ces incivilités ne peuvent plus être tolérées sur l'ensemble de notre commune.

Il est important que chacun adopte les bons comportements afin de maintenir un cadre de vie agréable et respectueux de chacun.



Au-delà d’instruire, l’école est un lieu de vie où les élèves interagissent et rencontrent des situations qui sont l’apprentissage du « vivre en société ».

Dans notre commune, deux écoles proposent d’accueillir les enfants pour leur scolarité de la maternelle au CM2.

L’ÉCOLE PUBLIQUE L’ÉCOLINE

Cinq enseignantes composent l’équipe pédagogique :

- Carol PISANESCHI pour les TPS/PS/MS ;
- Nadège PANOUILLOT (directrice) pour les GS/CP ;
- Christèle HUET (décharge de direction) pour les GS/CP ;
- Isabelle PERRIER pour les CE ;
- Sandrine FOURCAUD pour les CM.

Le personnel communal vient compléter cette équipe et assure la fonction d’ATSEM avec Anne-Marie ANDRÉ, Catherine MARTINS et Florine JUST.

Pour l’année 2022/2023, L’Écoline accueille Clarisse DUCAMP qui effectue une formation par alternance en CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance au Greta. Elle intervient principalement dans la classe des maternelles.

L’école est porteuse de plusieurs projets :

- l’élaboration de la « devise » de l’école : Respect/Partage/Entraide/Avenir illustrée par la réalisation d’une fresque ;
- un travail sur le sommeil avec une sensibilisation aux écrans ;
- une formation à l’APS (Apprendre à Porter Secours) ;
- un apprentissage aux gestes éco-citoyens.



L’ÉCOLE PRIVÉE LA FARANDOLE

Trois enseignantes composent l’équipe pédagogique :

- Sandra PISCO (directrice) pour les TPS/PS/MS/GS ;
- Lauren BECHET (nommée en septembre 2022) pour les CP/CE1 ;
- Emilie JOURDAN pour les CE2/CM.

Deux ATSEM sont présentes à l’école, Mélanie MAIMONE (agent communal) et Déborah HUTIN.

Le projet éducatif de La Farandole est le même qu’au collège Saint Privat, au lycée Notre-Dame ainsi qu’à l’école du Sacré Cœur à Badaroux. L’entraide entre les enfants et la coopération en sont les points forts. Le projet pédagogique de cette année est « L’eau, une ressource précieuse ».



RÉTROSPECTIVE SUR LA SAISON CULTURELLE 2022

C'est le « Printemps des Poètes », mis en œuvre par la Médiathèque Départementale de Lozère (MDL) et financé par le Conseil Départemental, qui a ouvert la saison culturelle 2022. Ben Herbert LARUE, poète-slameur, agitateur d'imaginaire, nous a fait partager ses combats, ses doutes et ... ses convictions avec beaucoup de poésie entremêlée d'humour au cours de ce concert intimiste.



Le programme « Premières Pages » organisé par la MDL a permis aux plus petits, de quelques semaines à 6-7 ans, de partager des moments de lecture, de musique et de jeux avec des intervenantes professionnelles au cours de trois rencontres. Ces rendez-vous sont des moments de partage et d'échanges pour les enfants mais également pour leurs accompagnateurs, parents, nounous...

C'est le 25 juin que Stéphanie BRIOT, accompagnée de Pascal PITTORINO à la guitare, nous a fait découvrir ses interprétations de la chanson française, sur invitation de la commission municipale en charge de la « culture », au cours d'un concert gratuit à la Salle Intergénérationnelle.



Les « Contes Nus Pieds » se sont invités, au pied d'un arbre, le 19 juillet dans l'espace vert situé à l'arrière de la bibliothèque pour une séance de lecture d'albums et de contes, animée par Olivier ALLE de la Médiathèque Départementale de Lozère.

Dès le mois de septembre, deux animations du mercredi matin ont réuni enfants et accompagnants pour un partage de lecture autour d'albums et de découverte musicale.

C'est au cours des vacances de Toussaint que se sont retrouvés les plus grands pour participer à deux ateliers organisés dans le cadre des « Itinérances numériques » programmées par la MDL.

Notre saison culturelle s'est achevée le vendredi 4 novembre avec la projection du film « Nature Paysanne » dans le cadre du "Mois du film documentaire" mis en œuvre par la MDL. Après un accueil gustatif proposé dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial) la trentaine de participants, toutes générations confondues, a pu échanger suite à la projection du film.

Contes en chaussettes

Animation bibliothèque

Atelier Numérique « Réalité augmentée »

Le « Printemps des Poètes »

avec Brigitte
« Les MotsDits »

avec «Num'n Coop »
10 - 14 ans

avec Jérôme Pinel

2023

2023

11 janvier

1^{er} février

24 février

18 mars

Les « Premières Pages »

avec Stéphanie
« La Voix est Libre »

Les « Premières Pages »

avec Aloyse
« Par voix et par mots »

Atelier Numérique « Escape Game »

avec «Num'n Coop »
10 - 14 ans

Les « Premières Pages »

avec Brigitte
« Les MotsDits »

2023

2024

5 avril

26 avril

28 avril

10 mai

« Quand la musique prête l'oreille au développement des apprentissages »



L'activité professionnelle indépendante de Laure GASANA a vu le jour au mois de septembre 2021. Forte de trente années d'expériences humaines et professionnelles en tant que musicienne et accordéoniste, professeure d'Éducation Musicale et Chant Choral, musicienne intervenante mais aussi éducatrice spécialisée, Laure décide d'orienter sa pratique vers la remédiation cognitive par la musique. Elle a créé « l'Atelier Musical », un lieu vous accueillant, 1 chemin du Champ Grand, au sein de son village d'origine, le Chastel-Nouvel.

Cet espace est dédié à l'utilisation de la musique dans le champ de la rééducation. Une démarche de travail à destination de l'enfant et de l'adolescent (musicien ou non) ayant besoin d'aide dans le domaine des apprentissages et/ou souffrant de « troubles DYS » et trouble de l'attention. Cette pédagogie musicale spécialisée propose un renforcement des fonctions cognitives en complémentarité d'une rééducation telle que l'orthophonie, l'ergothérapie, l'orthoptie, la psychomotricité...

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site www.melodys.org dans lequel Laure GASANA est référencée en tant que praticienne en remédiation cognitive par la musique. Vous pouvez également prendre contact avec Laure par téléphone au **06 83 33 37 50** ou par mail l.gasana48@gmail.com.

MÉMOIRES ET LÉGENDES

60^e anniversaire de la fin de La Guerre d'Algérie

C'est au cours des cérémonies commémoratives que l'ensemble de la population est invitée à rendre hommage aux Anciens Combattants des conflits internationaux dans lesquels notre pays a été impliqué.

Cette guerre connue sous différentes appellations « événements d'Algérie », « révolution algérienne », « guerre d'indépendance algérienne » et « guerre de libération nationale » a débuté le 1^{er} novembre 1954 pour prendre fin, après les Accords d'Evian du 19 mars 1962, par la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962.

Sur les 1 750 000 militaires présents en Algérie, se trouvaient 1 343 000 appelés du contingent. Les conflits d'Afrique du Nord de 1952 à 1964 ont entraîné 39 chastellois (de naissance ou d'adoption), pour effectuer leur service militaire au-delà de la Mer Méditerranée. Trente-trois d'entre eux ont été envoyés en Algérie et en sont tous revenus.

Une stèle érigée en hommage aux Anciens Combattants d'Afrique du Nord a été inaugurée en 1986 à Marvejols (photo ci-dessus). En cette année 2022, 60^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, nous rendons hommage à ceux qui nous ont quitté à ce jour, mais également aux Anciens Combattants de notre commune qui nous rappellent, lors de ces rassemblements du souvenir, le devoir de mémoire que nous devons transmettre aux jeunes générations.



HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Secrétariat de Mairie : lundi - mardi - vendredi : 8h – 12h & 14h – 17h et mercredi – jeudi : 8h – 12h.

Bibliothèque municipale : lundi : 14h – 16h30, mercredi : 10h – 11h30 et 17h – 18h30, samedi : 10h – 12h.

Agence Postale communale : lundi et jeudi : 15h – 16h30, mardi et vendredi : 8h – 10h45, mercredi : 14h – 18h.

Permanence de Monsieur le maire : tous les vendredis : 14h – 18h.

CHANGEMENT DU BUREAU DE VOTE

Afin de faciliter et sécuriser les opérations électorales, le bureau de vote situé actuellement en mairie sera déplacé à la salle intergénérationnelle. Ce lieu, plus spacieux, permet une meilleure circulation des électeurs. Il est également plus facile à chauffer et il est équipé d'une climatisation. Le changement s'opérera à partir des prochaines échéances électorales.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

L'objectif du PCS est d'obtenir un document compilant l'ensemble des risques majeurs et des situations de crise pouvant survenir sur le territoire de la commune du Chastel-Nouvel. En parallèle, il sert également à répertorier les moyens communaux de réponse à une crise et les processus d'action à appliquer. Un groupe de travail, composé d'agents communaux et d'élus, a élaboré les documents nécessaires à la rédaction du PCS. Après échanges, le conseil municipal a délibéré le 25 août pour valider le lancement de sa mise en œuvre.

PROJET CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

La commune du Chastel-Nouvel a répondu favorablement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du SDEE proposant une étude de projet de centrales photovoltaïques en toiture du patrimoine communal. Une telle réalisation permettrait de fournir en électricité, via le toit de la salle intergénérationnelle, la mairie, l'école publique, la bibliothèque et les ateliers communaux. Cette étude de faisabilité serait suivie d'un accompagnement à la réalisation des travaux par le SDEE.

UN NOUVEAU LOGO

La mairie du Chastel-Nouvel s'est doté d'un nouveau logo pour ses communications. Celui-ci reprend les traits de l'ancien mais il peut désormais être utilisé dans tous les formats numériques. Vous le retrouverez dès début 2023 sur les sites, page Facebook, Intramuros et dans les prochaines éditions des bulletins municipaux.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Jean CLADEL (85 ans)

Pierre DELOR (95 ans)

Irène PRIVAT (82 ans)
Née BADAROUX

Soline GAVALDA (92 ans)
Née FOULON

Augustine DELOR (93 ans)
Née BONNET

Jeannot GONNET (87 ans)

... Nos peines

NAISSANCES

1^{er} août :
Héloïse MAURIN

8 septembre :
Lucie DARLAY

28 septembre :
Lucas DELON

28 septembre :
Louise SERRE

... Nos joies

MARIAGES & PACS

20 août :
Jennifer MONTEIRO
& Quentin PERRET

17 septembre :
Céline MASSABUAU
& Loïc CRESENCIO

14 octobre :
Laura PAULET
& Marc BESSODES

... Nos félicitations